



Réunions du Conseil exécutif, du 22 au 24 août 2023

Bureau national – Ottawa (Ont.)

Présents :	Nick von Schoenberg	Président
	Scott Loder	Vice-président exécutif
	Andrew Worthington	Vice-président régional, Pacifique
	Jerry Brodt	Vice-président régional, Prairies
	Benoit Vachon	Vice-président régional, St-Laurent
	Chris Kenny	Vice-président régional, Centrale
	Ian Thomson	Vice-président régional, Atlantique

22 août 2023

Ouverture de la réunion : 10 h 3 HE

Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil exécutif du 23 au 25 mai 2023

Le procès-verbal de la réunion du Conseil exécutif du 23 au 25 mai 2023 est examiné et accepté tel qu'il est présenté.

Motionnaire : Chris Kenny Comotionnaire : Ian Thomson Adopté : À l'unanimité

Guide de politiques et statuts

- Section I : Administration, paragraphe 5.1 B. – Les procès-verbaux des réunions du Conseil de section et des assemblées de la section doivent être envoyés au vice-président et au bureau national. Les vice-présidents régionaux doivent rappeler aux sections d'adhérer à cette politique.
- Section I : Administration, paragraphe 11.6 – Conformément à cette section, l'ACCTA doit organiser des séances régulières d'information technique lors des sessions de formation régionales de l'ACCTA. Le Conseil exécutif discute du plan pour la prochaine série de sessions de formation et se concentrera davantage sur les séances d'information technique conformément au Statut.
- Section I : Administration, paragraphe 11.3 – Les efforts visant à faire progresser l'inclusion des employés au Conseil exécutif de NAV Canada se poursuivent.
- Section I : Administration, paragraphe 11.25 – Nous travaillons toujours sur les conférences approuvées pour les vols de familiarisation; une fois la liste établie, une [note des sections et installations bulletin](#) sera envoyée aux membres. Il est déterminé

- Section I : Administration, paragraphe 11.7 – Des discussions ont eu lieu dans certaines unités concernant une rémunération supérieure pour le même travail; la position de l'ACCTA, telle qu'elle a été déterminée au congrès, demeure que les membres du personnel exploitation d'une même unité reçoivent la même rémunération.
- Section I : Administration, paragraphe 11.31 – La Société a reçu une question à ce sujet et refuse de payer un nouveau vice-président régional pour la scission des Prairies en deux régions. Le Conseil exécutif continuera de chercher à faire progresser cette initiative.
- Section I : Administration, paragraphe 11.35 – Cette politique peut maintenant être considérée comme résolue à la suite de la récente assemblée générale extraordinaire tenue le 24 avril 2023 à Toronto, en Ontario, et de la signature du nouvel accord de fusion avec Unifor.
- Section II : Finances, paragraphe 4.12 – Le bureau national mettra davantage l'accent sur la sélection préférentielle de fournisseurs syndiqués dans différents secteurs, comme ceux qui produisent des articles promotionnels pour l'ACCTA.
- Les annexes seront révisées et ajustées pour refléter la réalité actuelle.

Priorités stratégiques

Tenue de dossiers – Il est noté que la tenue de dossiers laisse à désirer depuis un certain temps et que de nouvelles méthodes de stockage ont vu le jour. Le Conseil exécutif discute de la possibilité de recruter un étudiant d'été qui pourrait numériser toutes les copies papier des documents importants que nous conservons actuellement et en faire l'inventaire.

Cette année, avec les changements apportés au personnel du bureau, l'objectif principal est de permettre au bureau national de reprendre ses activités avec fluidité et efficacité. On tâche d'embaucher un nouvel assistant financier et ~~un nouveau~~ commis comptable, ce qui devrait nous aider à faire avancer les choses, car nous aurons alors les effectifs nécessaires pour réaliser cet objectif.

En 2023, le bureau national continue de se concentrer sur l'amélioration des processus, des communications et de la tenue des dossiers.

Le bureau commencera à entreprendre des démarches pour recruter un assistant financier pour remplacer l'agence externe intérimaire retenue pour l'examen des processus, apporter des améliorations et mener à bien la vérification de fin d'exercice ~~2022~~2023.

Le recrutement d'un étudiant inscrit à un programme d'alternance travail-études pour la numérisation des dossiers papier pourrait être prévu au début de 2024.

Fatigue – NAV Canada a délaissé cette initiative à bien des égards, mais Transports Canada ne le permet pas et continue de faire pression sur NAV Canada pour qu'elle se conforme aux règlements. Au cours des négociations, il pourrait être bénéfique dans de nombreux domaines de redéfinir un jour civil à 32 heures entre les quarts de travail. Ce point a été soulevé pendant des réunions du FSAG et a reçu un bon soutien de la part de nombreux représentants de comité.

Technologie – Il s’agit encore de l’une des plus importantes priorités de l’ACCTA qui demande une surveillance constante. Bien que nous n’ayons pas peur des avancées technologiques visant à améliorer notre profession, il est impératif que la Société sache que les membres de l’ACCTA doivent participer dès le début des changements anticipés/prévus pour aider à mettre au point le meilleur produit possible pour la Société et pour les utilisateurs finaux, soit les membres de l’ACCTA.

Programme de normes professionnelles – En tête de la liste des priorités. Des gestionnaires de NAV Canada et des représentants de l’ACCTA ont assisté à des séances de formation. Tous ont constaté que le programme pourrait profiter grandement à l’ACCTA et à NAV Canada. La mise en œuvre de ce programme suscite un très bon soutien. L’ACCTA continuera de pousser la Société à s’engager pleinement.

Perfectionnement professionnel – Nous encourageons tous les membres du Conseil exécutif à participer à davantage de programmes/cours de perfectionnement professionnel qui les aideront, tant à titre personnel que dans leurs fonctions au sein du Conseil exécutif, à mieux représenter nos membres. Le Conseil exécutif discute de quelques-uns des programmes et cours de formation offerts, tels que la formation continue sur les retraites, la formation sur la gestion du stress lié à un incident critique ([GSIC](#)), etc.

Classification des tours

Au cours des négociations collectives, les deux parties ont convenu de poursuivre une lettre d’entente sur la classification et la prime ATC. Ces discussions sont terminées, et un comité de classification a été mis sur pied. Kristen Wicks et Richard Davenport sont les principaux représentants de l’ACCTA au sein de ce comité, avec Chad Wassing, Dennis Sander et Colin Yukes agissant comme remplaçants au cas où l’un des membres principaux ne serait pas en mesure de continuer à assumer son rôle. Dans le cadre du processus à suivre, les membres principaux de l’ACCTA assistent aux réunions et ils informent le Conseil exécutif des renseignements et progrès pertinents; le Conseil exécutif informe ensuite les remplaçants pour qu’ils soient pleinement au courant de tous les renseignements relatifs aux études. Le Conseil exécutif veillera constamment à la tenue de réunions et suivra les progrès réalisés.

Siège social Bureau national

Création de sites Web et d’applications de l’ACCTA : L’ACCTA s’affaire à mettre au point et à lancer un nouveau site Web et une nouvelle application pour téléphone intelligent afin de fournir un meilleur accès et de meilleures notifications concernant les nouveaux renseignements importants pour nos membres, tout en espérant accroître l’engagement de leur part. Le Conseil exécutif a testé le site et l’application, et a fourni des commentaires sur les changements requis pour un lancement initial le 20 octobre 2023, soit la Journée internationale du contrôleur aérien. Les prochaines étapes seront un lancement partiel, à partir de la mi-septembre, à un groupe sélectionné de membres de l’ACCTA qui fourniront des commentaires supplémentaires sur l’intégration avant la date de lancement initiale.

Levée de la réunion : 17 h 35 HE

23 août 2023

Ouverture de la réunion : 9 h 5 HE

Liste d'ancienneté/Rapports de NAV Canada

Il est noté que les listes d'ancienneté figurant sur le site Web de l'ACCTA doivent être mises à jour plus souvent. Bien que l'ACCTA reçoive la liste d'ancienneté de NAV Canada deux fois par an, nous recevons chaque mois des rapports à jour de NAV Canada qui indiquent les nouvelles arrivées et les derniers départs. Un processus clair sera élaboré et présenté au Conseil exécutif pour commentaires. Une fois le processus établi, la liste sera fournie à l'agent des communications dans le cadre d'un processus de mise en œuvre pour la mise à jour de la liste d'ancienneté tous les mois.

Portefeuilles du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif discute des portefeuilles actuels des vice-présidents régionaux et décide de procéder à quelques modifications, comme suit :

1. Ian Thomson – ILD; maintien du traitement; fatigue
2. Andrew Worthington – Classification
3. Benoit Vachon – Postulation par ancienneté
4. Jerry Brodt – Coprésident du comité de technologie
5. Chris Kenny – Formation et dotation

Voyages

Plusieurs conférences et activités sont prévues pour le Conseil exécutif dans un avenir proche, et le Conseil discute de celles qui sont les plus importantes et de qui devrait y assister, tout en respectant le budget pour l'exercice. La conférence Communicating for Safety (CFS) de la NATCA aura lieu très bientôt, au début septembre. Tous les membres du Conseil exécutif y seront, tout comme de nombreux membres de l'ACCTA qui profiteront de leur vol de familiarisation. De plus, plusieurs conférences internationales sont à venir : ATCA Global en septembre, l'assemblée régionale de l'IFATCA en octobre, la convention NATS au Royaume-Uni en novembre, Airspace World en mars 2024 et la conférence annuelle de l'IFATCA en avril 2024.

Coughlin

À la dernière réunion des fiduciaires de Fiducie Coughlin, il a été question de la durée du mandat de chaque fiduciaire. Actuellement, les mandats sont échelonnés, mais ce processus n'a pas été respecté depuis un certain temps. Il a été recommandé que les mandats soient d'une durée indéfinie, à moins que le fiduciaire n'avise qu'il démissionnera de son poste ou qu'il ne soit destitué par le Conseil exécutif de l'ACCTA. L'accord de fiducie de soins de santé au bénéficiaire d'employés a été envoyé au Conseil exécutif pour examen.

On aborde aussi les allocations journalières pour voyage des fiduciaires travaillant pour la fiducie, et on détermine que ces derniers doivent suivre les mêmes directives de voyage que les membres du Conseil exécutif de l'ACCTA lorsqu'ils sont en voyage.

Affaires juridiques

Procédure de règlement des griefs – Il est question des processus internes que le service des relations de travail et l'associé aux affaires juridiques peaufinent pour que la procédure soit mieux définie et améliorée.

Griefs actuellement au deuxième palier – On examine plusieurs griefs au deuxième palier et on discute de l'orientation à prendre à leur égard.

De plus, on s'attarde à la règle de trois heures pour un contrôleur seul, aux embauches externes et à l'exigence de coordonnateur des systèmes de données IFR et on aborde la position/le plan d'action de l'ACCTA pour les pourparlers avec NAV Canada sur ces dossiers afin de garantir que tous les membres du Conseil exécutif présentent un message unifié lorsqu'ils discutent de ces points avec la direction et les membres

Levée de la réunion : 17 h 20 HE

24 août 2023

Ouverture de la réunion : 9 h 1 HE

Affaires juridiques (suite)

Pour faire suite à la discussion de la veille, l'application des congés compensatoires et des congés 699 pose problème dans plusieurs unités. Les membres demandent à l'ACCTA d'orienter la direction sur l'utilisation et l'application des congés 699. Ce n'est pas ce que le Conseil exécutif est censé faire puisque NAV Canada a le droit de gérer, mais nous pouvons tout de même proposer des suggestions pour aider ses représentants à améliorer leurs décisions. Des problèmes sont survenus lorsque les membres concluent leurs propres ententes pour obtenir un congé 699, ce qui entraîne des inégalités dans la répartition des heures supplémentaires.

Certains membres ont soulevé la question des congés horaires individuels s'inscrivant à l'annexe G pour les personnel non exploitation postes de non-contrôle dans la RCN et se demandent s'ils peuvent la négocier eux-mêmes. Le Conseil exécutif est d'avis que, même si les membres bénéficient d'horaires de travail flexibles, ils appartiennent toujours au groupe de la RCN et que les mêmes dispositions pour l'approbation des congés s'inscrivant à l'annexe G s'appliqueraient. Les membres seraient ainsi tous soumis au même horaire. La meilleure solution pour les membres pourrait être de discuter avec leur gestionnaire des modalités autorisées dans le cadre des modalités de travail flexibles.

Couverture d'invalidité pour le Conseil exécutif

Les discussions au sujet de la couverture de maintien du traitement pour les membres du Conseil exécutif, étant donné que tous sont en congé pour affaires syndicales, mettent en lumière la question d'admissibilité lorsqu'ils occupent des postes au sein de l'exécutif national. Devrions-nous donc explorer une couverture extérieure au cas où un membre du Conseil exécutif tomberait malade pendant son mandat? Des renseignements récents pourraient annuler la nécessité de le faire, car les processus de la Sun Life ont changé et nous savons que l'ILD serait payée en fonction du salaire gagné au moment où la maladie a commencé. Il reste à savoir si les membres du Conseil exécutif auraient droit au maintien du traitement.

Renseignements financiers

Le vice-président exécutif fournit au Conseil exécutif une mise à jour de fin d'exercice 2023, y compris l'état des comptes d'investissement et de réserve.

Le budget proposé pour l'exercice 2024, déjà approuvé par ~~le Conseil exécutif~~ [la commission de surveillance](#), est présenté au Conseil exécutif pour examen. En général, le budget est acceptable pour le Conseil exécutif, mais il y a une portion non affectée de 73 000 \$ si nous devons donner suite à certaines initiatives possibles qui sont envisagées. Les membres du Conseil exécutif discutent de la question de savoir si la portion non affectée devrait être répartie équitablement entre les voyages internationaux, étant donné le gonflement des coûts de voyage (vols, hôtels), et les séances de formation régionales. La discussion n'aboutit pas et devra être reprise à la prochaine réunion du Conseil exécutif pour approbation.

Avant la prochaine réunion, le vice-président exécutif présentera les modifications budgétaires [au Conseil exécutif à la commission de surveillance](#) pour discussion.

Dans le contexte de l'amélioration de l'efficacité et des processus, une application de gestion des dépenses est presque prête; elle viendra remplacer le système manuel de notes de frais des membres du Conseil exécutif.

Régime de retraite de NAV Canada (RRNC)

Des inquiétudes au sujet du RRNC ont été soulevées au moment de la publication du rapport, qui indiquait que la valeur du régime était passée de 7 milliards de dollars à 6 milliards de dollars. Ces renseignements ont été envoyés aux experts en pensions et en avantages sociaux d'Unifor, qui les examineront avant de présenter des commentaires au Conseil exécutif. Paul Serafini d'Unifor présente un résumé d'une page du rapport financier de NAV Canada, et le Conseil exécutif examine l'explication avec une certaine satisfaction.

Il est déterminé qu'il serait utile de fournir aux membres du Conseil exécutif de meilleurs renseignements sur le régime pour qu'ils puissent ensuite répondre aux questions des membres et leur donner de meilleures explications à l'avenir. Nous envisagerons d'ajouter cette tâche au portefeuille d'un vice-président régional. M. Jerry Brodt manifeste un intérêt pour ce rôle.

Groupe de travail sur les remplacements au travail (quarts d'Unifor)

Le vice-président exécutif Scott Loder a mobilisé un groupe de quatre membres de l'ACCTA (Chad Wassing, Brad Carter, Chris Chapiieski et Peter Bryant) pour discuter d'un processus permettant de répartir ces quarts parmi les exécutifs des 49 sections de l'ACCTA. Des progrès satisfaisants ont été réalisés sur les premières ébauches de propositions présentées au Conseil exécutif pour examen. Il s'agit d'une question complexe pour garantir l'équité en matière d'accès à ces quarts de travail, et de nombreux facteurs ont été pris en compte, tels que la taille de l'unité, le nombre de membres, le nombre de membres de l'exécutif et le nombre de quarts qui pourraient potentiellement être attribués à chaque unité dans ce contexte. La méthodologie d'attribution prévoit que le nombre de quarts disponibles chaque année pour une section correspondrait à celui des droits des délégués de cette section pour le congrès. Cette partie de la proposition est réputée acceptable pour les fiduciaires [de la commission de surveillance](#) et le Conseil exécutif. On signale, dans le cadre de discussions avec le groupe de travail et le Conseil exécutif, que l'ACCTA pourrait rembourser les sections qui fournissent des quarts pour le travail sur les dossiers de l'ACCTA et que cette méthode pourrait permettre une plus grande couverture de quarts par les membres du Syndicat que de demander des quarts d'absence pour cause de service et de rembourser à la Société le coût total d'un quart de travail, car les quarts de l'ACCTA sont beaucoup moins coûteux à couvrir. L'idée est bonne, mais rembourser les sections, comme l'a conseillé le vérificateur de l'ACCTA, exigerait que le bureau national de l'ACCTA prépare un T4-A pour chaque membre qui a reçu une rémunération, pour la couverture des quarts de l'ACCTA. Le membre devrait alors déclarer ces revenus sur sa déclaration de revenus. Les discussions se poursuivront dans le but de fournir une version finale des lignes directrices sur la couverture des quarts.

Symposium destiné uniquement aux syndicats

L'idée, proposée à l'origine en mai, que tous les syndicats de l'AANNC se réunissent sans la direction pour discuter d'un plan sur la façon dont nous entendons progresser dans nos relations avec la Société, a été reportée depuis lors. L'initiative doit être abordée à nouveau, et il faudra fixer une réunion pour y donner suite.

Autres points

Le Conseil exécutif discute de l'utilisation des cartes de crédit personnelles pour acheter des articles destinés au bureau national et examinera la possibilité de cartes d'entreprise pour remplacer cette méthode.

Le Conseil aborde les indemnités de frais du président, qui devront faire l'objet d'un suivi supplémentaire.

Levée de la réunion : 17 h HE